

*Limite*. ISSN: 1888-4067  
nº 12.2, 2018, pp. 215-239

## Les stratégies discursives de l'ironie dans le débat parlementaire portugais

Irony's discursive strategies in Portuguese parliamentary debate

Ana Cristina Pereira Braz  
Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis  
Laboratoire d'Études Romanes (EA 4385)  
Universidade do Minho, Centro de Estudos Humanísticos  
ana.cristina.braz@gmail.com  
Date de réception: 30-04-2018  
Date d'acceptation: 26-08-2018

### Résumé

Ce travail a pour objectif d'étudier les stratégies discursives qui sous-tendent l'emploi de l'ironie dans les interventions des parlementaires portugais pendant la deuxième session législative (2010-2011) de la XI<sup>e</sup> Législature (2009-2011). Nous essayons de répondre à la question « Quelles stratégies discursives l'ironie permet de mettre en place et quels en sont les buts illocutoires et les effets discursifs ? ». À cette fin, nous convoquons diverses théories (notamment la théorie de la politesse verbale – Brown et Levinson, 1987 et Kerbrat-Orecchioni, 2005 et 2010 –, la modalisation du discours et les modalités d'après la théorie sémantique de Bernard Pottier, 2011[1992] et 2012, et la polyphonie discursive de Ducrot, 1984) qui contribuent ensemble à une compréhension approfondie du phénomène étudié.

**Mots-clés:** ironie – débat parlementaire – (im)politesse – modalisation – polyphonie.

### Abstract

In this paper we study the discursive strategies that underlie the use of irony in parliamentary Portuguese debate during the second legislative session (2010-2011) of the XI<sup>th</sup> legislature (2009-2011). We try to answer the question "Which discursive strategies irony makes use of and what are their illocutionary goals and perlocutionary effects?". For this purpose, we make use of different theories (particularly the

politeness theory – Brown & Levinson, 1987 and Kerbrat-Orecchioni, 2005 et 2010 –, discourse modalisation and modalities as seen by Bernard Pottier’s semantic theory, 2011[1992] and 2012, and Ducrot’s discursive polyphony, 1984) that jointly contribute to a deeper comprehension of the object under analysis.

**Keywords:** irony – parliamentary debate – (im)politeness – modalisation – polyphony.

## 1. Discours politique et ironie

L’activité politique est essentiellement une activité discursive<sup>1</sup>, d’où l’importance de la maîtrise de l’art oratoire par les politiciens. Par la parole, ils nous amènent à agir, nous font croire, dire ou faire. Le discours politique, en tant que discours produit par des professionnels de la politique (Président, Premier ministre, ministres, secrétaires d’État, députés, sénateurs, etc.) dans des lieux institutionnels ou pas, lors de l’exercice de leurs fonctions<sup>2</sup>, fait souvent appel aux figures de rhétorique qui jouent un rôle prépondérant dans son efficacité. Ayant pour finalité d’agir sur les croyances et sur les comportements des destinataires, les convainquant du bien-fondé des thèses avancées, le discours politique est fondamentalement argumentatif et persuasif. Les figures de rhétorique (la comparaison, la métaphore, la métonymie, la synecdoque, l’ironie, l’oxymore, etc.) ont une place centrale dans l’argumentation et dans la persuasion. Outre une fonction ornementale ou décorative, les figures, de par leur incidence sur le *logos*, l’*ethos* et le *pathos*<sup>3</sup>, possèdent une dimension argumentative non négligeable et accentuent le rendement persuasif des énoncés. Leur valeur esthétique (ayant pour effet perlocutoire de plaire, séduisant l’auditoire), leur fonction pathémique (leur capacité à éveiller les passions et à émouvoir), éthique (participant à la construction des images), et cognitive (faisant appel à la raison) témoignent donc du potentiel argumentatif des figures. Elles appuient les conclusions, attirent

<sup>1</sup> C’est à travers le discours que l’on prend des décisions, que l’on adopte des lois, que l’on conteste et disqualifie l’adversaire et que l’on persuade l’auditoire.

<sup>2</sup> Cf. Hernández Bayter (2014: 253): « le discours politique est tout discours prononcé dans un contexte politique (des discours parlementaires, conférences du parti politique, dans notre cas les conseils communaux) par des hommes politiques dans le cadre de leurs fonctions ».

<sup>3</sup> La tradition rhétorique aristotélicienne s’appuie sur la triade *logos* (le raisonnement ou la démonstration mis en place par le discours), *ethos* (les images construites par le discours) et *pathos* (les passions que le discours éveille).

l'attention de l'auditoire frappant l'imagination et les esprits (elles charment, provoquent, déstabilisent et agressent), et optimisent les effets discursifs recherchés.

L'ironie – stratégie linguistique de disqualification indirecte de l'adversaire qui s'inscrit dans l'argumentation du locuteur – constitue l'une des figures de rhétorique de prédilection des politiques<sup>4</sup> car elle est hautement productive, permettant de porter atteinte à la face de l'allocutaire, tout en ménageant celle du locuteur. En effet, l'ambiguïté discursive entretenue par l'ironie accorde au locuteur la possibilité de refuser la responsabilité du dire qui lui est imputé. La critique ironique, véhiculée implicitement, échappe plus facilement à la contestation ou à la réfutation : ce qui n'est pas dit explicitement est plus difficilement contredit. L'ironie tire donc sa force argumentative de l'incertitude interprétative qu'elle institue, et voit son pouvoir persuasif émerger de l'image négative qu'elle dresse de la victime<sup>5</sup> et des affects qu'elle suscite<sup>6</sup>. La nature axiologique et évaluative de l'ironie, en ce qu'elle véhicule par excellence des appréciations – tendanciellement négatives –, est mise au service de l'argumentation.

### Le débat parlementaire portugais

Le Parlement est par excellence un espace démocratique de confrontation verbale entre les adversaires politiques<sup>7</sup>. Il suppose le partage du pouvoir entre le Gouvernement et les partis de l'Opposition, s'y tenant une lutte incessante pour le pouvoir réel et/ou symbolique. L'interaction verbale au Parlement est donc marquée par l'agressivité car on demande des comptes *hic et nunc* au Gouvernement sur son action, on y met en confrontation des points de vue et des systèmes de valeurs qui sont naturellement divergents et parfois inconciliables, et on vise à persuader l'auditoire de la justesse de ses propos, tout en discréditant l'adversaire politique, soulignant ses points faibles. La non coopération conversationnelle et les attaques à la face de l'autre font partie des règles tacites de fonctionnement des discussions parlementaires, étant une pratique instituée et généralisée,

<sup>4</sup> Sur les 4252 pages que comptent les 75 comptes rendus analysés, nous avons relevé 647 segments contenant de l'ironie.

<sup>5</sup> Étant donné que les jugements de valeur influencent les opinions de l'auditoire, l'ironie s'avère efficace dans l'orientation des croyances.

<sup>6</sup> Cabasino (2006 : 282) : « le côté évaluatif n'est jamais disjoint de l'affectif ».

<sup>7</sup> Ilie (2010 : 334) : « parliament has developed into a prototypically institutional *locus* devoted to verbal confrontation between politicians representing opposite political parties ».

mais circonscrite par les codes de conduite verbale prévus dans le Règlement de l'Assemblée<sup>8</sup>. Le discours parlementaire exhibe donc une forte composante argumentative et agonale, marquée par la polémique, les reproches et les accusations dont l'ironie est l'un des moyens d'expression.

Le discours parlementaire prend essentiellement la forme de débats, genre intrinsèquement dialogique – qui suppose la confrontation d'idées divergentes – et polyphonique, où plusieurs participants font entendre leurs voix dissonantes. Le discours parlementaire portugais se décline en divers sous-genres, dénommés dans la terminologie parlementaire portugaise « *figuras regimentais* » : le débat de l'interpellation au gouvernement, le débat d'urgence, la discussion sur un projet ou sur une proposition de loi, la déclaration politique, le débat bimensuel avec le Premier ministre, le débat sur la motion de censure, le débat sur l'état de la nation, entre autres. Les contraintes génériques, liées au genre discursif ou au cadre communicationnel, déterminent les choix discursifs et les stratégies linguistiques convoquées, qui revêtent des configurations lexicales<sup>9</sup>, syntaxiques, pragmatiques et rhétoriques particulières. En raison du nombre élevé de participants aux discussions, les tours de parole ne se succèdent pas immédiatement, les moments de vrai dialogue étant rares. Marques (2000 : 150-151) énonce quelques caractéristiques du discours parlementaire portugais :

O Parlamento aparece, deste modo, como uma comunidade linguística com um tipo de discurso específico, que apresenta formulações interaccionais fortemente ritualizadas. (...) Os objetivos comunicacionais gerais são acusar e refutar os interlocutores fisicamente presentes, mas também persuadir/dissuadir o povo português de quem se sentem porta-voz.

## 2. Ironie et stratégies discursives

S'inscrivant dans les stratégies verbales mobilisées par les politiques pour dénigrer l'adversaire<sup>10</sup>, et convaincre du bien-fondé de leur discours, l'ironie participe vivement à la persuasion du public.

---

<sup>8</sup> Pour une caractérisation plus détaillée du discours parlementaire portugais, *vd.* Pereira Braz (2018 : 32-44).

<sup>9</sup> Le langage politique parlementaire est composé de certaines formules fixes qui relèvent de la terminologie juridico-administrative.

<sup>10</sup> Le recours à l'ironie dans notre corpus ne semble pas être spécifique à un parti politique, mais il relève plutôt du style communicatif de chaque locuteur.

L'ironie permet de masquer la force illocutoire des jugements dépréciatifs et des accusations, exprimant un blâme sous l'apparence d'une louange, par exemple. La modalisation de la critique, qui suit souvent la voie de l'atténuation apparente, accentue en réalité la disqualification de sa cible, tout en protégeant l'image du locuteur. Par les diverses voix convoquées dans l'énoncé ironique, le locuteur manifeste sa distance envers les points de vue des adversaires qu'il rejette.

### 2.1. L'(im)politesse verbale

La politesse – qui est une composante centrale des relations sociales et en particulier des interactions verbales – consiste en un ensemble de stratégies linguistiques et non linguistiques<sup>11</sup> de ménagement et de valorisation des faces<sup>12</sup> du locuteur et de celles d'autrui, qui visent à contrebalancer la vulnérabilité propre aux relations interpersonnelles où des intérêts antagonistes s'opposent. Le concept de « face » tel que défini par Erving Goffman présente beaucoup d'affinités avec la notion aristotélicienne d'« *ethos* » qui concerne les images de soi construites par l'orateur dans son discours<sup>13</sup>. Les images sont fragiles car elles sont en permanente négociation et réélaboration dans l'interaction verbale, pouvant être ébranlées et remplacées. On distingue habituellement en linguistique l'*ethos* discursif (celui que le locuteur construit dans et à travers son discours par les moyens linguistiques employés, dont la prosodie, et non linguistiques comme les éléments mimo-posturo-gestuels) de l'*ethos* préalable<sup>14</sup> ou prédiscursif<sup>15</sup> (l'image que se fait l'auditoire avant la prise de parole du locuteur et qui repose sur des imaginaires sociaux et sur les discours tenus antérieurement). Les deux interagissent, dans un rapport d'interdépendance. Dans le discours parlementaire portugais, le locuteur construit de soi une image qui se veut la plus favorable possible, et une image de l'adversaire qui est de

---

<sup>11</sup> Dont l'expression faciale, les gestes corporels, la posture et les attitudes.

<sup>12</sup> La notion de « face », sur laquelle une grande partie des théories de la politesse verbale s'appuie, a été proposée par Erving Goffman (1974[1967] : 9), sociologue et ethnolinguiste, qui conçoit la face comme « une image du moi ».

<sup>13</sup> L'*ethos* est fondamental en politique, et spécialement dans la société actuelle du culte de l'image, constituant même un des facteurs majeurs du succès de la persuasion.

<sup>14</sup> Voir Amossy (1999 : 134 et 2012).

<sup>15</sup> Cf. Charaudeau (2005 : 88).

préférence très dépréciative<sup>16</sup>. Or, l'ironie s'offre comme un mécanisme linguistique qui permet d'atteindre ce dessein.

Du principe de politesse, Leech (1983 : 82 et 142) fait dériver le principe de l'ironie, *Irony Principle*, que l'auteur formule en ces termes : s'il vous faut offenser quelqu'un, faites-le, au moins, de façon à ne pas entrer en conflit avec le Principe de Politesse, et qui permette à l'auditeur de reconnaître l'offense de votre commentaire de façon indirecte, à travers l'implicature<sup>17</sup>. L'auteur considère l'ironie comme un cas de pseudo-politesse qui permet au locuteur d'être indélicat sous l'apparence de la délicatesse, servant à sa propre protection. Le modèle de la politesse verbale proposé par Brown et Levinson (1987) s'appuie sur le principe que tous les membres d'une société ont une face, c'est-à-dire, une image publique qu'ils cherchent à protéger et à faire respecter et qui est constituée des deux pôles positif et négatif<sup>18</sup>. Selon les auteurs, les faces sont particulièrement vulnérables et la plupart des actes verbaux sont potentiellement menaçants pour les faces positive (les critiques, les accusations, les reproches, insultes, les interruptions, les réfutations) et négative (les ordres, les demandes, les conseils, les menaces, les offres, les promesses)<sup>19</sup>. Ces actes verbaux constituent des *face threatening acts* (FTAs), soit des actes menaçants. Les diverses stratégies de politesse verbale, comme les formulations indirectes d'un ordre ou d'une critique, permettent d'atténuer la menace à l'image des locuteurs, conciliant le désir mutuel de préservation des faces ou *face want*. Brown et Levinson dégagent trois grands types de politesse : la politesse positive, la politesse négative et la politesse *off-record* dont l'emploi varie selon les données contextuelles telles que la relation interpersonnelle des sujets parlants et le degré d'agressivité du message. Selon les auteurs, l'ironie, les métaphores, les questions rhétoriques et les tautologies sont des manifestations de politesse *off-record* et configurent des stratégies d'indirection introduisant une marge de négociation du sens de l'énoncé<sup>20</sup>. Cela permet au locuteur de refuser toute responsabilité de

---

<sup>16</sup> C'est une stratégie propre aux débats politiques, où le locuteur aspire à l'emporter sur l'adversaire.

<sup>17</sup> Notre traduction de "If you must cause offence, at least do so in a way which doesn't overtly conflict with the PP, but allows the hearer to arrive at the offensive point of your remark indirectly, by way of implicature" (cf. Leech, 1983 : 82).

<sup>18</sup> Cf. Brown et Levinson (1987 : 61).

<sup>19</sup> Cf. Brown et Levinson (1987 : 65-67).

<sup>20</sup> Cf. Brown et Levinson (1987 : 69).

l'acte potentiellement menaçant, empêchant qu'on lui attribue clairement une telle intention communicative.

Puisque l'ironie exprime une critique de façon implicite, ce qui affaiblirait sa force illocutoire, on pourrait par instants la concevoir comme une stratégie de politesse négative. Pourtant, une critique, bien qu'atténuée, constitue toujours un acte verbal menaçant et, de ce fait, impoli. Brown et Levinson considèrent d'ailleurs l'ironie comme un FTA, un acte menaçant<sup>21</sup>. Catherine Kerbrat-Orecchioni, qui définit la politesse comme « l'ensemble des procédés conventionnels ayant pour fonction de préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle » (Kerbrat-Orecchioni, 2005: 189), compense le caractère négatif de la théorie de Brown et Levinson en proposant d'y ajouter les actes flatteurs ou *Face Flattering Acts* (FFAs), qui seraient des actes valorisants pour les faces, comme le compliment, le vœu ou le remerciement. La politesse verbale ne consisterait pas qu'à réduire l'attaque, mais elle servirait aussi à renforcer la face positive de l'interlocuteur. Le modèle de Brown et Levinson, définissant la politesse essentiellement comme un travail de figuration (*face-work*), tout comme les contributions postérieures de Kerbrat-Orecchioni (2005 et 2010) – y compris l'inclusion dans un système binaire (politesse vs impolitesse) de trois catégories supplémentaires (l'hyperpolitesse : qui désigne l'excès de politesse par rapport à ce qui est attendu dans une situation de communication spécifique; la non-politesse ou apolitesse : référant l'absence de marqueurs de politesse ; et la polirudesse : catégorie complexe qui comprend la politesse et l'impolitesse)<sup>22</sup> – nous semblent particulièrement pertinents pour la compréhension de l'ironie dans notre corpus. Pouvant donc s'intégrer dans la catégorie mixte dénommée par Kerbrat-Orecchioni (2010 : 39) « polirudesse », qui désigne des actes de langage hybrides à la fois polis et impolis, l'ironie représente un cas d'impolitesse dissimulée ou de pseudo-politesse, alliant courtoisie et agressivité. Les expressions « disqualification courtoise » de Kerbrat-Orecchioni (2010 : 49), et « attaque courtoise », de Fracchiolla (2008) et Fracchiolla et Romain (2015), rendent compte, par le paradoxe sémantico-pragmatique qu'elles renferment, de la complexité et de l'ambivalence

---

<sup>21</sup> Cf. Brown et Levinson (1987 : 263).

<sup>22</sup> Cf. Kerbrat-Orecchioni (2010 : 39).

fonctionnelles de l'ironie<sup>23</sup> si souvent mises à profit dans le discours politique<sup>24</sup>. La disqualification de l'autre, à travers la réalisation d'un acte de langage éminemment impoli tel l'énoncé ironique, constitue une forme de violence verbale qui peut connaître différents degrés d'intensité. Les faces positive et négative des interlocuteurs sont donc menacées en permanence dans les échanges agonaux que les débats parlementaires configurent. La force coercitive de la violence verbale, envahissant brutalement le territoire de l'autre, met en avant le rapport intime entre violence verbale, impolitesse et pouvoir.

L'atténuation de l'agressivité de la critique fait partie des exigences de politesse qui régissent les interactions au Parlement, marquées par une grande formalité et distance. Puisque les insultes sont sanctionnées par le Règlement de l'Assemblée portugaise, la dépréciation de l'adversaire politique doit observer certaines limites, la violence des échanges étant camouflée. L'ironie, qui a typiquement recours à l'implication, s'offre comme un excellent moyen discursif d'attaquer la face de l'autre sans en donner l'impression. L'ironie, par l'ambiguïté interprétative qui la fonde, favorise ce jeu entre l'être et le paraître car elle affiche un *ethos* positif du locuteur en cachant un *ethos* d'agressivité qui pourrait nuire à l'image de son auteur. La critique formulée indirectement a un impact négatif moins important sur l'image identitaire du locuteur que si elle n'était véhiculée de façon explicite. Parmi les actes de langage accomplis par les responsables politiques dans leurs discours (menaces, injonctions, promesses, accusations, etc.), nombreux sont menaçants pour la face de l'allocutaire. Ces actes sont parfois formulés implicitement à travers l'ironie de façon à réduire l'impact négatif qu'ils pourraient avoir sur la face du locuteur. Voyons dans notre corpus<sup>25</sup> comment l'ironie constitue une menace pour la face de l'adversaire politique, transmettant de lui une image défavorable, tout en permettant d'observer les normes de politesse.

---

<sup>23</sup> Fracchiolla et Romain (2015 : 76) : « La principale caractéristique de l'attaque courtoise est donc d'être à double face et de reposer, en termes d'attaque, sur une feinte ».

<sup>24</sup> Fracchiolla et Romain (2015 : 73) : « politesse et impolitesse entretiennent des relations ambiguës dès lors qu'interviennent des paramètres de domination et de recherche du pouvoir, comme dans le débat politique ».

<sup>25</sup> Notre corpus d'analyse est constitué des extraits ironiques tirés des comptes rendus des séances parlementaires tenues à l'Assemblée de la République portugaise entre le 15 septembre 2010 et le 19 mai 2011. Le contenu intégral de chaque réunion plénière est disponible sur le site du Parlement portugais : <http://www.parlamento.pt/dar>.

(1) O Sr. **Francisco Louçã** (BE): — (...) Ontem, num debate no seu partido, o senhor disse — e a imprensa reflecte-o — que recebeu seis telefonemas de líderes mundiais durante o dia. Parabéns, Sr. Primeiro-Ministro!

*Protestos do Primeiro-Ministro.*

E com isso, Portugal votou no Conselho de Segurança a autorização do bombardeamento da Líbia.

(DAR nº 66, 19/03/2011, p. 32)

*Monsieur **Francisco Louçã** (BE): — (...) Hier, dans un débat au sein de votre parti, vous avez dit – et la presse en témoigne – que vous avez reçu six appels de leaders mondiaux pendant la journée. Félicitations, Monsieur le Premier ministre.<sup>26</sup>*

*Protestations du Premier ministre.*

*Et c'est ainsi que le Portugal a voté, lors du Conseil de Sécurité [de l'ONU], l'autorisation de bombarder la Syrie.*

Ce premier extrait se construit autour d'un acte de langage en apparence valorisant pour la face positive de l'allocutaire (les félicitations) qui, de par son contexte d'énonciation, se revêt en fait d'une valeur dépréciative. En effet, la réaction indignée de l'allocutaire à l'acte (faussement) flatteur qui lui est adressé, ainsi que la description d'une situation considérée comme néfaste (le bombardement de la Syrie) indiquent que le compliment est en réalité un reproche, constituant un acte menaçant pour la face de l'allocutaire. Le locuteur rapporte les propos du Premier ministre pour les disqualifier et les tourner en dérision à travers l'emploi ironique d'un acte de langage d'approbation, nuisant sérieusement à l'image du leader politique.

(2) O Sr. **Ministro da Agricultura, do Desenvolvimento Rural e das Pescas**: — Sr. Presidente, Sr. Deputado Paulo Batista Santos, obrigado pela sua intervenção eloquente e, já agora, se me permite, demagoga também.

---

<sup>26</sup> La traduction des exemples a été réalisée par nous. Elle se veut être la plus proche possible d'une traduction littérale de façon à rester fidèle aux formules et aux structures employées dans le discours-source rendant compte, tant que possible, de leurs effets stylistico-discursifs. Les gras appartiennent au texte original, et nous avons souligné les passages ironiques.

(DAR n° 63, 12/03/2011, p. 23)

*Monsieur le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche* : — *Monsieur le président, Monsieur le député Paulo Batista Santos, merci de votre intervention éloquente, et puisqu'on y est, si vous me permettez, démagogique aussi.*

Dans l'exemple (2), le ministre réagit à une attaque dont il a été victime (où un député de l'Opposition lui attribue ironiquement la qualité appréciable de l'éloquence), utilisant le même procédé qui a servi à le diminuer. Sa stratégie de défense passe par la contre-attaque de celui qui l'a dénigré, visant à inverser les rapports de pouvoir : la victime devient l'agresseur. L'agressivité verbale advient du remerciement insincère et du compliment ironique que l'adjectif « *éloquent* » (*éloquent*) représente, qualifiant l'intervention de l'allocutaire, et qui reprend un terme employé par ce dernier, mais aussi de la frustration brusque des attentes. En effet, l'énoncé repose sur deux valeurs illocutoires anti-orientées : les actes valorisants pour la face ou de politesse positive comme le remerciement, le compliment, et la demande de permission s'opposent à l'acte verbal ostensiblement offensant qui clôt l'intervention, et qui est accompagné de pseudo-adoucisseurs comme la proposition conditionnelle. Cette incompatibilité sémantico-pragmatique favorise une lecture négative de tout l'énoncé, où le locuteur a recours aussi bien à des mécanismes directs qu'à des mécanismes indirects de dépréciation. L'attaque frontale et l'attaque dissimulée s'associent pour mettre en cause l'*ethos* de sérieux de l'allocutaire. L'« attaque courtoise » intensifie la violence de la critique et produit un effet ludique qui séduit l'auditoire, mais qui s'avère être très corrosif et vexatoire pour la face de l'allocutaire.

## 2.2 La modalisation des propos

Pour observer les normes de politesse et afin de ne pas porter préjudice à leur propre face, les parlementaires modalisent souvent leur discours dans le sens de l'atténuation. L'indirection et la modalisation sont deux des procédés empruntés par la politesse verbale pour dissimuler la violence inhérente aux actes menaçants. Les énoncés ironiques, puisqu'ils véhiculent des jugements appréciatifs, issus donc d'attitudes énonciatives fortement subjectives, représentent un lieu privilégié de modalisation qui, dans le débat parlementaire est au service de l'argumentation et de la persuasion. Les *ethos* construits sont alors déterminants.

La modalisation est intrinsèque à l'énonciation. Elle témoigne de la présence du locuteur dans l'énoncé, de sa subjectivité, et signale la position de celui-ci vis-à-vis des discours et des comportements rapportés. Dans la perspective de Pottier, « la Modalisation est une classe liée aux opérations énonciatives – elle est donc tributaire des relations entre le JE et le TU et de la situation de communication dans sa globalité » (cf. Araújo Carreira, 1997: 236). Nous concevons la modalisation comme une composante nécessaire de l'énonciation et comme un procédé général qui consiste en l'inscription dans le discours de l'attitude énonciative du locuteur, ces attitudes se déclinant en diverses modalités. Tous les énoncés sont plus ou moins imprégnés par la subjectivité de l'énonciateur étant modalisés de différentes manières et à des degrés variables. La modalisation, à travers les différentes modalités, exprime notamment le degré d'adhésion ou de distance du locuteur vis-à-vis des discours et des points de vue énoncés. Ce niveau d'adhésion peut être plus ou moins fort, variant entre l'approximation et l'éloignement conceptuels. La modalisation se manifeste par des marqueurs verbaux (et non verbaux)<sup>27</sup> plus ou moins visibles à la surface textuelle. Le choix des moyens linguistiques d'expression des modalités dépend donc fortement de la visée énonciative du locuteur.

L'ironie est un support de l'expression de l'attitude du locuteur envers son propre énoncé et envers ceux des autres locuteurs, ainsi qu'envers des attitudes et des comportements. L'atténuation – qui relève de la modalisation du discours<sup>28</sup> – sert souvent dans le discours parlementaire d'artifice rhétorique pour la protection de l'image publique du locuteur car, comme l'affirment Foullioux et Tejedor de Felipe (2004 : 114), « il s'agit bien, en effet, de faire paraître "moins forte" une expression linguistique, mais non de la rendre "moins forte" ». En effet, l'atténuation peut avoir un effet d'intensification et vice-versa.

---

<sup>27</sup> Les modalisateurs ou marqueurs modaux relèvent de multiples catégories linguistico-énonciatives, allant des mécanismes lexicaux aux procédés non verbaux, en passant par la morphosyntaxe et par la prosodie. Différentes classes linguistiques et paralinguistiques contribuent à la manifestation de la subjectivité du sujet énonciateur, comme par exemple, les temps et modes verbaux; les verbes modaux; les adverbes et locutions adverbiales; les adjectifs; les substantifs; les préfixes et les suffixes; les interjections; les structures syntaxiques; la ponctuation; l'intonation et la mimogestualité.

<sup>28</sup> Cf. Foullioux et Tejedor de Felipe (2004 : 112).

Nous adoptons le cadre théorique développé par Pottier (2011[1992] et 2012) concernant les modalités discursives. Bernard Pottier établit quatre grandes classes de modalités : la modalité existentielle qui comprend la modalité ontique et la modalité aléthique ; la modalité épistémique ; la modalité factuelle et la modalité axiologique. La modalité existentielle, « qui se veut indépendante du JE » (cf. Pottier, 2011[1992] : 206) est filtrée par le savoir de l'énonciateur. Elle est à la base des autres modalités et désigne le vrai universel, la vérité analytique, indépendante du sujet énonciateur<sup>29</sup>. Elle se déploie en modalité ontique, qui désigne le vrai et le faux, le réel, le potentiel et l'irréel, l'existence ou l'inexistence d'une entité, et en modalité aléthique qui fait référence aux réalités objectives et au vrai universel se déclinant en différents degrés d'existence comme l'impossible, le possible, le probable et le nécessaire. Les modalités aléthique et ontique sont filtrées par la modalité épistémique, par le Savoir du JE. La modalité épistémique exprime le degré de connaissance (le savoir) de l'énonciateur relativement à une situation, et son degré d'adhésion vis-à-vis de son dire (il pense/ il croit, il est sûr/ certain, il doute, il ignore, etc.). La modalité factuelle se caractérise par le caractère prospectif et elle exprime l'intentionnalité, le désir et la volonté, le vouloir agir sur l'autre, en le persuadant, en l'influençant, voire en lui imposant son idée. Elle exprime différents degrés dans l'obligation, dans l'interdiction, dans l'autorisation/permission et dans le facultatif. Enfin, la modalité axiologique correspond au jugement de valeur de l'énonciateur par rapport à un énoncé. Elle comprend l'appréciatif – considérer bon ou mauvais, bien ou mal, beau, préférable, regrettable, etc. Chaque modalité présente un continuum de valeurs qui touchent les valeurs des autres modalités, constituant des zones de transition qui rendent parfois la frontière entre les modalités et leurs différentes valeurs difficile à cerner. On a souvent affaire à des modalités complexes ou enchâssées, qui se superposent dans un même énoncé. Puisque l'ironie représente des actes de langage évaluatifs, elle a un rapport étroit avec la modalité axiologique et avec la modalité épistémique.

---

<sup>29</sup> À ce propos, la question de la possibilité de dissociation totale de « vérité » et « sujet énonciateur » se pose. D'ailleurs, Bernard Pottier envisage la modalité existentielle comme un cas limite de modalité.

Nous examinons à présent quelles modalités soutiennent la modalisation de la critique véhiculée par l'ironie dans deux exemples de notre corpus.

(3) O Sr. **Afonso Candal** (PS): — Sr. Presidente, Sr. Deputado Paulo Portas, *uma coisa acho que merece, certamente, a quase unanimidade da Câmara: V. Ex.<sup>a</sup> tem características políticas ímpares*, porque a demagogia e o branqueamento da história saem-lhe da boca com uma naturalidade, *porventura*, até perigosa, porque as pessoas podem não ter memória suficiente e podem deixar-se levar nesse « embalamamento » fácil de quem não tem nada a ver com nada e chegou, vindo de um qualquer nevoeiro, como o grande salvador e aquele que detém todas as chaves de resolução dos problemas...!

V. Ex.<sup>a</sup> foi ministro de um governo que optou por enganar os portugueses em relação ao défice orçamental. Em reunião formal de Conselho de Ministros, entre dizer a verdade ou enganar os portugueses, a opção foi enganar os portugueses e não assumir o real valor do défice (...).

(DAR n<sup>o</sup> 20, 03/11/2010, p. 93/94)

Monsieur **Afonso Candal** (PS): — Monsieur le président, Monsieur le député Paulo Portas, je trouve qu'il y a une chose qui mérite certainement la quasi-unanimité de la Chambre : Votre Excellence a des qualités politiques uniques car la démagogie et le blanchiment de l'histoire vous sortent de la bouche avec un naturel, peut-être même dangereux, parce que les gens peuvent ne pas avoir suffisamment de mémoire, et peuvent se laisser porter par cette posture facile de celui qui n'a rien à voir avec rien, et qui est arrivé, sorti du brouillard, comme le grand sauveur et celui qui détient toutes les clés pour résoudre les problèmes... !

Votre Excellence a été ministre d'un Gouvernement qui a choisi de tromper les Portugais sur le déficit budgétaire. Dans une réunion formelle du Conseil des ministres, entre dire la vérité ou tromper les Portugais, l'option a été de tromper les Portugais et de ne pas assumer la véritable ampleur du déficit (...).

Dans l'exemple (3) les modalités épistémique et axiologique dominent le passage ironique. Le locuteur modalise son assertion évaluative par l'emploi du verbe d'opinion ou d'attitude propositionnelle « achar » (*trouver*) qui signale que l'énonciation s'appuie sur une croyance ou conviction personnelle (modalité épistémique). L'opinion n'est pas pleinement assumée, diminuant la portée du jugement, ce qui est indiqué aussi par l'adverbe «

certamente » (*certainement*) qui signale la prudence énonciative du locuteur. La modalité épistémique domine donc en début d'intervention. L'adverbe cité constitue un commentaire parenthétique de l'énoncé affectant sa valeur illocutoire. L'adverbe « quase » (*presque*), associé au substantif « unanimidade » (*unanimité*) – qui indique une valeur absolue, un seuil complètement atteint –, acquiert une valeur plutôt positive qui étaye le point de vue du locuteur, et signale simultanément que cette limite est juste approchée. L'emploi de « quase », du verbe épistémique « achar » et de l'adverbe « certamente » permettent au locuteur de paraître moins péremptoire, atténuant superficiellement la force du reproche déguisé en compliment (« V. Ex.<sup>a</sup> tem características políticas ímpares », *Votre Excellence a des qualités politiques uniques*). La modalité axiologique, évidente dans l'utilisation de l'adjectif axiologique « ímpares » (*uniques*) et du verbe « merece » (*mérite*) se trouve donc enchâssée dans la modalité épistémique. Afin d'accentuer la force de ses arguments, le locuteur soutient que la grande majorité de la Chambre des députés partage son point de vue. La disqualification de l'adversaire (M. Paulo Portas) se fait implicitement à travers l'ironie, mais devient explicite et directe dans la suite de l'énoncé. L'accusation de démagogie et de mensonge constitue des attaques *ad personam*<sup>30</sup> qui endommagent fortement l'image de l'adversaire politique. Les modalités axiologique et épistémique (adverbes « porventura », *peut-être*, qui exprime l'incertitude, l'engagement réduit, et « até », *même*, plutôt intensif) se déploient tout au long de l'exemple transcrit.

(4) O Sr. **Telmo Correia** (CDS-PP): — (...) E neste debate e na sua utilidade temos de sublinhar que, nesta discussão, há um dado que *é absolutamente extraordinário*, que é o seguinte: nós tivemos aqui um Secretário de Estado da Agricultura que, *efectivamente, vive noutro país, com outra realidade e que não é seguramente membro deste Governo; deve ser membro do governo da Alemanha, que está a crescer, ou de outro qualquer país que está economicamente a crescer.*

---

<sup>30</sup> L'attaque *ad personam* consiste en une disqualification frontale de la personne de l'adversaire qui peut revêtir la forme de l'insulte et de l'injure. On n'attaque pas le contenu de l'argumentation, mais la personne qui argumente, son caractère ou comportement, pour la discréditer.

Depois tivemos o PS que veio aqui usar e tem-no feito desde anteontem um mesmo argumento. Qual é o argumento do PS? É mais do que um argumento, é quase aquilo a que eu chamaria uma « estrangeirinha ». Os senhores « montaram uma estrangeirinha », montaram-na há uma semana e continuam a alimentar essa « estrangeirinha ».

**Vozes do CDS-PP:** — Muito bem!

*Protestos do PS.*

O Sr. **Telmo Correia** (CDS-PP): — Qual é essa « estrangeirinha»? *Estava tudo bem, o País estava perfeito, estava tudo...*

*Protestos do PS.*

Srs. Deputados, eu vou explicar qual é a « estrangeirinha »... Bom, *estava tudo bem, estava tudo a correr lindamente, o país estava perfeito, mas, de um momento para outro, rejeitaram o PEC<sup>31</sup> e nós entrámos em crise.* É uma absoluta mentira! É uma absoluta mentira!

(DAR nº 69, 26/03/2011 p.39)

Monsieur **Telmo Correia** (CDS-PP): — (...) Et pour ce débat et pour son utilité, nous devons souligner que dans cette discussion, il y a une donnée qui est *absolument extraordinaire* qui est la suivante: nous avons eu ici un secrétaire d'État à l'Agriculture qui, *effectivement, vit dans un autre pays, dans une autre réalité et qui n'est sûrement pas un membre de ce Gouvernement; il doit être membre du Gouvernement allemand qui est en croissance, ou de n'importe quel autre pays qui est en croissance économique.* Après, nous avons eu le PS qui est venu ici user d'un même argument, et il le fait depuis avant-hier. Quel est l'argument du PS? C'est plus qu'un argument, c'est presque ce que j'appellerais une « fourberie ». Messieurs, vous avez « monté

---

<sup>31</sup> Programa de Estabilidade e Crescimento.

une fourberie », vous l'avez montée il y a une semaine et vous continuez de nourrir cette « fourberie ».

**Voix du CDS-PP :** — Très bien !

Protestations du PS.

Monsieur **Telmo Correia** (CDS-PP) – Quelle est cette «fourberie»? *Tout allait bien, le pays allait parfaitement bien, tout était...*

Protestations du PS.

Messieurs les députés, je vais expliquer quelle est cette « fourberie »...

*Bon, tout allait bien, tout se passait parfaitement bien, le pays allait très bien, mais d'un moment à l'autre, le PEC a été rejeté et nous sommes entrés en crise. C'est un mensonge absolu ! C'est un mensonge absolu !*

L'exemple (4) représente un segment discursif très fortement modalisé. Le premier paragraphe est particulièrement saturé de modalisateurs. Le locuteur commence par manifester son jugement ayant recours aux modalisateurs axiologiques tels l'adverbe intensif « absolument » (*absolutament*) et l'adjectif « extraordinário » (*extraordinaire*). Cet adverbe adjoint maximise la disqualification, vu que l'intensification met en relief l'appréciation. Le locuteur continue d'exposer son point de vue, recourant à la représentation d'un monde alternatif qui est celui dans lequel vit le secrétaire d'État. Dans cet énoncé ironique, les adverbes d'énonciation<sup>32</sup> « efectivamente » (*effectivement*) et « seguramente » (*sûrement*) expriment un haut degré de certitude, une conviction ferme (modalité épistémique), traduisant une prise en charge sans réserve du contenu de l'énoncé. Ces adverbes méta-énonciatifs ont une forte valeur argumentative. Employés ironiquement, ils renforcent la non-adhésion du locuteur à ses propos (il ne prend pas au sérieux ce qu'il dit) et expriment même la dérision, la ridiculisation. L'ironie s'appuie également sur une valeur épistémique moins forte que celle transmise par la forme verbale «

---

<sup>32</sup> Les adverbes de phrase ou d'énonciation configurent des commentaires modalisateurs qui portent sur toute la proposition, alors que les adverbes adjoints modifient un seul constituant de l'énoncé.

deve » (*doit*). Ce verbe signale l'incertitude, la probabilité subjective et la réserve du locuteur qui atténue ainsi la valeur de vérité de son dire. On constate donc dans ce premier paragraphe une oscillation entre une forte prise en charge et une distanciation, la simulation de l'adhésion au dire connaissant différents degrés. Le locuteur poursuit son argumentation, prenant pour cible le Parti socialiste qu'il accuse d'avoir inventé un stratagème désigné de façon originale par l'expression familière « montar uma estrangeirinha » (*monter une fourberie*). Le diminutif « -inha » contribue à la construction de l'ironie, ayant une valeur atténuante, mais qui ne s'applique pas du tout au mensonge ou à la ruse créés par le PS qui, selon le locuteur, est très grave. L'adverbe « quase » (*presque*), tout comme le conditionnel « chamaria » (*appellerais*) relativisent la force de l'assertion.

Dans la deuxième partie de l'extrait, le locuteur explicite la manipulation dont il est question, illustrant la position du Parti socialiste dans des énoncés où l'imparfait (« estava », *était*) permet de générer le monde imaginaire auquel le PS voulait faire croire. En effet, par ses valeurs contrefactuelle, hypothétique, fictionnelle ou ludique, l'imparfait crée des mondes alternatifs au réel, permettant en même temps au locuteur de marquer sa distance par rapport à l'univers de croyances décrit. La répétition d'une même structure syntaxique (« estava tudo », *tout allait, tout était*) où l'on trouve le verbe « estar » à l'imparfait, et les lexèmes à connotation hautement positive (« bem », *bien*; « perfeito », *parfait*; « lindamente », *parfaitement bien*) rendent compte ironiquement de la réalité telle qu'elle était conçue par le PS et à laquelle le locuteur feint d'adhérer par instants. La répétition et l'hyperbolisation du point de vue de l'adversaire accentuent son caractère absurde. Les modalités axiologique et épistémique sont encore dans cet exemple les grandes modalités autour desquelles le segment discursif s'organise. Le jugement du locuteur est omniprésent notamment dans les adjectifs axiologiques « extraordinário » et « perfeito » (employé à deux reprises); dans les adverbes valoratifs « bem » et « lindamente »; et dans les substantifs axiologiques à valeur négative « estrangeirinha » et « mentira ». Les jugements de valeur contenus dans l'extrait analysé connaissent différents degrés de prise en charge, montrant que les modalités épistémique et axiologique s'y trouvent imbriquées.

La modalisation du discours permet donc de mettre en place une distanciation discursive qui signale une prise en charge limitée des propos ayant pour source le locuteur(-)même ou une autre instance

énonciative. Dans les énoncés ironiques, le locuteur s'éloigne souvent du point de vue de l'adversaire qu'il rapporte pour le contester, marquant cette dissociation notamment par les modalités épistémique et axiologique.

### 2.3. La polyphonie discursive

Les interventions des parlementaires sont souvent élaborées en « dialogue » avec les discours des autres locuteurs, les paroles des adversaires politiques étant reprises<sup>33</sup> généralement pour être contestées et discréditées. Or, l'énoncé ironique fait coexister au moins deux points de vue concurrents appartenant à des énonciateurs différents, à travers quoi le locuteur manifeste sa discordance par rapport aux positions discursives de l'autre, suggérant la supériorité de son opinion sur celle de la cible de l'ironie.

Selon Ducrot (1984 : 183), la conception polyphonique du sens, qui est la sienne, soutient la superposition de plusieurs voix dans un énoncé. Ainsi, on trouvera dans le discours essentiellement deux entités d'ordre divers, appelées « locuteur » et « énonciateur ». Le premier est considéré comme le responsable de l'énonciation, dont on peut rencontrer des marques explicites dans l'énoncé, comme les pronoms de première personne. Dans certains cas, comme quand on rapporte les mots d'un autre sujet parlant en style direct, le locuteur n'est pas l'auteur empirique de l'énoncé. Le locuteur peut donc être différent du sujet parlant effectif, celui-ci se dédoublant en deux locuteurs distincts : un locuteur premier, qui est le porte-parole d'un locuteur second. Pour Ducrot, sujet parlant (« un élément de l'expérience, un être empirique » extérieur au sens) et locuteur (« une fiction discursive, un être de discours », à qui est imputée la responsabilité de l'énoncé) ne se confondent pas. Outre l'existence de deux entités (un sujet parlant et un locuteur) dans la production d'un énoncé, une autre preuve de polyphonie, beaucoup plus fréquente selon Ducrot, est donnée par la figure de l'énonciateur. Les énonciateurs sont :

ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent »,

---

<sup>33</sup> Les propos de l'allocutaire peuvent être représentés de façon plus ou moins fidèle : de la citation pure, censée reprendre *ipsis verbis* la parole d'autrui, en passant par le discours rapporté direct, indirect, direct libre et indirect libre jusqu'à la reformulation la plus approximative où les traces du discours-source sont difficilement décelables, restant souvent implicites.

c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. (Ducrot, 1984 : 204).

L'énonciateur est donc le responsable des points de vue exprimés dans l'énoncé par l'appareil phonatoire du sujet-parlant qui lui prête sa voix au sens physique. Mais ce sujet parlant n'est pas toujours identifiable à un individu en particulier, pouvant être une entité collective, une doxa (une opinion commune circulant dans une société donnée). Pour Ducrot (1984 : 211),

Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation. La distinction du locuteur et de l'énonciateur permet ainsi d'explicitier l'aspect paradoxal de l'ironie.

Nous envisageons la polyphonie comme la présence simultanée de plusieurs voix et points de vue dans le discours. En conséquence, nous qualifions de polyphoniques aussi bien les énoncés ironiques où deux points de vue discordants émanent d'un même locuteur (L1/E1-e2) que les énoncés ironiques où les divers points de vue ont pour source différents locuteurs (L1/E1-l2/e2)<sup>34</sup>. Le locuteur ironique met donc en place deux points de vue divergents correspondant à deux énonciateurs (E1 et e2), dont l'un endosse le point de vue implicite et l'autre soutient le point de vue explicite. Le locuteur principal (L1) adopte une posture énonciative dominante par rapport à sa cible, le discours citant étant donné comme supérieur au discours de l'adversaire qui est subordonné au premier. Dans l'ironie, le point de

---

<sup>34</sup> Nous adoptons la représentation des voix et des points de vue présents dans l'énoncé ironique à travers des lettres et des chiffres, proposée par Alain Rabatel. Ainsi, « Le locuteur est l'instance qui profère un énoncé, dans ses dimensions phonétiques et phatiques ou scripturales (...). La majuscule, suivie du chiffre 1, code le locuteur / énonciateur primaire, dont le rôle domine les locuteurs énonciateurs seconds (l2/e2). La barre oblique indique le syncrétisme de L1 et de E1 ou de l2 et de e2. On code e2 seul, en l'absence d'acte de parole » (Rabatel, 2008 : 7 en note de bas de page). Rabatel (*op. cit.* : 7) : « l'énonciateur second (= e2) se définit comme l'instance dialogique de l'altérité énonciative, renvoyant à des PDV internes à l'énoncé par rapport auxquels L1/E1 se positionne ».

vue implicite domine le point de vue explicite, comme les exemples suivants nous le montrent.

(5) A Sr.<sup>a</sup> **Helóisa Apolónia** (Os Verdes): — (...) Ou seja, quando o Governo for lá fazer aquele rol de coisas a que tomou atenção no final da Legislatura, vai lá pôr a violência escolar, com esta « brilhante » proposta que apresenta à Assembleia da República, que não resolve absolutamente nada. Mas fica lá no papel como se tivesse feito alguma coisa.

(DAR nº 41, 21/01/2011, p. 18)

Madame **Helóisa Apolónia** (Les Verts): — (...) C'est-à-dire, quand le Gouvernement ira faire sa liste de choses auxquelles il a prêté attention à la fin de la législature, il y inclura la violence en milieu scolaire, avec ce « *brillant* » projet de loi qu'il présente devant l'Assemblée de la République, et qui ne résout absolument rien. Mais sur le papier, ce sera comme s'il avait fait quelque chose.

Dans l'exemple (5), la locutrice véhicule simultanément deux points de vue discordants à travers l'emploi ironique de l'adjectif « brillante » (*brillant*): le point de vue explicite qu'elle attribue au Gouvernement (c'est un projet de loi remarquable), et le point de vue implicite qui est le sien (c'est un projet de loi inutile). Il y a donc un seul locuteur et deux énonciateurs (L1/E1-e2), car le point de vue prêté au Gouvernement ne correspond pas à des propos effectivement prononcés. C'est un point de vue que la locutrice exagère pour mieux ridiculiser son énonciateur présumé et réprover le projet de loi en question. L'amplification des propos rapportés ou des points de vue assignés à l'adversaire politique est une stratégie argumentative courante dans le discours parlementaire portugais. Les guillemets signalent simultanément l'altérité énonciative (les propos ou le point de vue de l'autre dans son discours) et la non prise en charge du terme employé.

(6) O Sr. **Adão Silva** (PSD): — (...) O Governo, empedernido na sua obstinação, « assobiou para o lado!» Afinal, como se atreviam a pôr em causa a rara maravilha que era o Código Contributivo?!

(DAR nº 47, 04/02/2011, p. 15)

Monsieur **Adão Silva** (PSD): — (...) Le Gouvernement, dans son obstination irréductible, « a fait la sourde oreille »! En fin de compte, comment osait-on mettre en cause la rare merveille qu'était le Code des contributions ?!

En (6), le locuteur représente ironiquement le point de vue qu'il attribue au Gouvernement, la victime de son attaque. Ce point de vue est exprimé par la question rhétorique qui traduit l'indignation du Gouvernement. Il ne s'agit pas de propos vraiment énoncés par le Gouvernement, mais d'un discours fictif que le locuteur restitue à travers le discours indirect libre<sup>35</sup>. Les points de vue du locuteur-énonciateur principal (L1/E1) – le député Adão Silva – et de l'énonciateur secondaire (e2) – qui n'est pas locuteur, mais qui est identifié au Gouvernement – s'enchevêtrent, le point de vue explicite étant dominé par le point de vue implicite<sup>36</sup>. En effet, par l'ironie le locuteur manifeste implicitement sa réserve envers le point de vue explicite de l'énonciateur second. L'évaluation ironique hautement valorisante – étayée par l'emploi de l'adjectif « rara » (*rare*) et du substantif « maravilha » (*merveille*) – exagère ce point de vue que le locuteur ridiculise. Ce segment ironique configure un cas de mention-écho<sup>37</sup> d'une pensée allouée à l'adversaire politique. Renvoyer de façon floue ou implicite au point de vue d'autrui favorise l'auto-protection. Le locuteur ironique recourt au discours indirect libre qui lui permet de brouiller les voix et les points de vue, dissimulant sa propre attitude énonciative, dans ce qui constitue une stratégie de protection de sa face. Toujours est-il que le discours indirect libre révèle plus le point de vue de celui qui reprend les mots d'autrui ou qui lui prête des points de vue que l'opinion du locuteur cité. L'effacement du point de vue du locuteur premier n'y est qu'apparent. Le jugement ironique configure un commentaire du point de vue représenté, le locuteur intégrant à son dire le point de vue de l'adversaire pour le discréditer. L'ironie met donc en place une confrontation agonique des points de vue contradictoires.

Les deux extraits analysés nous permettent d'observer les liens étroits entre ironie, discours représenté, polyphonie et argumentation dans le discours parlementaire portugais. Les arguments, les propos et les points de vue attribués à autrui y fonctionnent très fréquemment

<sup>35</sup> Vincent (2006 : 139) : « Le discours polyphonique est une arme d'autant plus perverse qu'il permet de faire dire à l'adversaire des choses qu'il n'a pas dites comme s'il les avait réellement dites ».

<sup>36</sup> Rabatel (2010 : 363) : « il devient plus difficile de repérer le PDV d'un tel, dès lors que sa voix ne se fait plus entendre : cette difficulté, caractéristique du style indirect libre (...) est encore plus nette chaque fois qu'un locuteur/énonciateur envisage les choses en se mettant à la place d'un autre (...) sans pour autant lui donner la parole ».

<sup>37</sup> *Vd.* Sperber et Wilson (1978).

comme de vrais objets de discours. Les voix en conflit trouvent dans l'ironie l'un des moyens privilégiés d'expression.

## Conclusion

Comme nous avons pu le vérifier à travers l'examen des exemples transcrits, l'ironie permet de mettre en place des stratégies discursives (la réprobation sous forme de compliment, la modalisation de la critique et la convocation de la voix d'autrui pour la déprécier) visant à faire adhérer le public au discours tenu et à conquérir le vote des électeurs. La reprise et la reformulation du discours de l'autre constitue une stratégie argumentative qui sert les buts discursifs de dépréciation de l'adversaire pour la mise en valeur de soi. L'ironie surgit donc dans le débat politique parlementaire portugais comme véhicule de l'agressivité verbale et instrument d'attaque à l'image de l'adversaire par le biais d'un discours modalisé qui reprend les propos de l'allocutaire pour les discréditer et même les tourner en dérision.

La critique ironique a un impact moins considérable sur l'image du locuteur, mais une très forte répercussion sur l'*ethos* de la cible du jugement dépréciatif, car le caractère feint de l'acte ironique valorisant ne fait qu'intensifier la violence de la critique par son effet de dérision. En effet, l'ironie permet d'assurer un équilibre entre la visée de disqualification de l'adversaire, le respect des normes de politesse et la construction des images (favorables et défavorables) des interactants. Un usage modéré ou masqué de la violence verbale est recommandé étant donné que les actes de langage agressifs peuvent se retourner contre l'énonciateur, nuisant à sa propre image. À travers la modalisation du jugement ironique, le locuteur transmet son point de vue de façon plus ou moins mitigée ou prononcée, recourant notamment aux modalités épistémique et axiologique. Dans l'énoncé ironique, le locuteur met en place plusieurs points de vue, implicites et explicites, qui peuvent ou non avoir pour origine des locuteurs réels et clairement identifiés. Le locuteur s'identifie à certaines voix et se dissocie des autres. L'ironie permet, même si ce n'est que provisoirement, d'inverser les rapports de force et de place entre les interlocuteurs. L'attaque de l'allocutaire propulse le locuteur à une position haute d'évaluateur, de « juge », ou de sur-énonciation<sup>38</sup>, repoussant l'allocutaire dans une position basse.

---

<sup>38</sup> Cf. Rabatel (2012).

Le but illocutoire des locuteurs – projeter une image la plus négative possible des adversaires politiques et une image favorable de soi – guide les productions discursives et elle justifie les stratégies discursives adoptées. Gouvernement et Opposition utilisent les mêmes stratégies discursives et argumentatives, auxquelles sont subordonnés leurs choix discursifs. Les stratégies discursives sont convergentes parce que les visées stratégiques des deux camps se ressemblent : discréditer l'autre et s'auto-promouvoir. Le recours à l'ironie dans le débat parlementaire portugais relève donc à la fois d'un besoin vital d'éliminer l'adversaire pour sa propre survie politique, et d'une manœuvre narcissique de préservation de sa face. Le succès dans la persuasion de l'électorat pourra se traduire en une victoire lors des élections, les *ethos* projetés ayant un poids significatif sur les comportements électoraux des citoyens. Les croyances et les valeurs morales jouent, en effet, un rôle capital dans la persuasion et dans les discours argumentatifs tels que le débat politique.

### Bibliographie

- Amossy (1999): Ruth Amossy, "L'éthos au carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs", in R. Amossy (dir.), *Images de soi dans le discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 127-154.
- Amossy (2012): Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 3<sup>e</sup> édition.
- Araújo Carreira (1997): Maria Helena Araújo Carreira, *Modalisation linguistique en situation d'interlocution : proxémique verbale et modalités en portugais*, Louvain-Paris, Éditions Peeters.
- Brown / Levinson (1987): Penelope Brown/ Stephen Levinson, *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cabasino (2006): Francesca Cabasino, "L'ironie comme stratégie argumentative dans le débat parlementaire", in L. Ionescu-Ruxãndoiu (éd.), *Cooperation and Conflict in Ingroup and Intergroup Communication*, Bucarest, Editura Universității din București, pp. 271-283.
- Charaudeau (2005): Patrick Charaudeau, *Le discours politique: les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- Ducrot (1984): Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.

- Foullioux / Tejedor de Felipe (2004): Caroline Foullioux / Didier Tejedor de Felipe, "À propos du mode et de l'atténuation", *Langue Française*, 2, 142, pp. 112-126.
- Fracchiolla (2008) : Béatrice Fracchiolla, "L'attaque courtoise : de l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007", in S. Heiden / B. Pincemin (éd.), *JADT 2008*, 9<sup>èmes</sup> Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles, Lyon, PUL, pp. 495-507.
- Fracchiolla / Romain (2015) : Béatrice Fracchiolla / Christina Romain, "L'attaque courtoise : un modèle d'interaction pragmatique au service de la prise de pouvoir en politique", *Semen*, n. 40, pp. 71-90.
- Goffman (1974) : Erving Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Hernández Bayter (2014): Henry Hernández Bayter, "Pour une approche phraséologique du discours politique, le cas du discours de l'ex-président colombien Alvaro Uribe Velez", in D. Banks (org.), *Aspects linguistiques du texte politique*, Paris, L'Harmattan, pp. 251-271.
- Ilie (2010) : Cornelia Ilie, "Speech Acts and Rhetorical Practices in Parliamentary Question Time", *Revue Roumaine de Linguistique*, LV, 4, pp. 333-342.
- Kerbrat-Orecchioni (2005): Catherine Kerbrat-Orecchioni, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni (2010): Catherine Kerbrat-Orecchioni, "L'impolitesse en interaction: aperçus théoriques et étude de cas", *Lexis Spécial 2*, pp. 35-60. Disponible sur <http://lexis.revues.org/796> [consulté le 21/04/2018].
- Leech (1983) : Geoffrey Leech, *Principles of Pragmatics*, New York, Longman.
- Marques (2000): Maria Aldina Marques, *Funcionamento do discurso político parlamentar: a organização enunciativa no debate da interpeção ao governo*, Universidade do Minho: Centro de Estudos Humanísticos.
- Pereira Braz (2018) : Ana Cristina Pereira Braz, *L'ironie dans le discours parlementaire portugais: degrés d'implication, indices linguistiques et stratégies discursives*, Thèse de doctorat soutenue le 21 novembre 2017 à l'Université Paris 8 sous la direction de Maria Helena Araújo Carreira et de Maria Aldina

- de Bessa Ferreira Rodrigues Marques, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses.
- Pottier (2011) : Bernard Pottier, *Sémantique générale*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> édition.
- Pottier (2012) : Bernard Pottier, *Images et modèles en sémantique*, Paris, Honoré Champion.
- Rabatel (2008) : Alain Rabatel, "Figures et points de vue en confrontation", *Langue Française*, vol. 4, n<sup>o</sup> 160, pp. 3-17. Disponible sur : [www.cairn.info/revue-langue-francaise-2008-4-page-3.htm](http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2008-4-page-3.htm) [consulté le 21/04/ 2018].
- Rabatel (2010) : Alain Rabatel, "Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs. Des voix et des points de vue", in M. Colas-Blaise *et al.* (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz, Ceted/Université de Metz, pp. 357-373.
- Rabatel (2012) : Alain Rabatel, "Ironie et sur-énonciation", *Vox Romanica*, n. 71, pp. 42-76.
- Sperber / Wilson (1978) : Dan Sperber / Deirdre Wilson, "Les ironies comme mentions", *Poétique : Revue de Théorie et d'Analyse Littéraires*, n. 36, pp. 399-412.
- Vincent (2006) : Diane Vincent, "Polyphonie et interaction", in L. Perrin (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Centre d'études linguistiques des textes et des discours de l'Université Paul Verlaine (Metz), pp. 127-140.